

**AVIS N° 2024/09/12-02**

La **Commission de la Recherche**, en sa séance du 12 septembre 2024, sous la présidence de M. Éric Berton, Président d'Aix-Marseille Université, représenté par M. Stefan ENOCH, Vice-président Recherche,

**Vu** le Code de l'éducation, notamment son article L712-6-1, paragraphe II ;

**Vu** les statuts modifiés d'Aix-Marseille Université ;

**Vu** la demande de subvention déposée par le Laboratoire de Mécanique, Modélisation et Procédés Propres (M2P2 UMR 7340) ;

**Projet d'équipement**

**« Mesure en Ligne d'Émission par Prélèvement Direct (MELEM) »**

Les membres de la Commission de la Recherche approuvent les demandes de subvention et le plan de financement proposés par le Laboratoire de Mécanique, Modélisation et Procédés Propres (M2P2 UMR 7340), pour l'organisation du projet d'équipement de « Mesure en Ligne d'Émission par Prélèvement Direct (MELEM) », tels que définis en annexe.

**Cet avis est émis à l'unanimité des membres présents ou représentés.**

Membres en exercice : 39

Quorum : 20

Présents ou représentés : 35

Fait à Marseille, le 12 septembre 2024,

  
  
Pour le Président et par délégation,  
Le Vice-Président Recherche  
d'Aix-Marseille Université  
Stefan ENOCH

Annexe demande de subvention portée par une unité de recherche :  
demandes de subventions aux Collectivités territoriales  
Commission de la Recherche du 12 septembre 2024

Composante/ Service	Laboratoire(s) / Code Unité...	Personne en charge du projet	Intitulé du projet / Objectifs	Organisme financier	Montant demandé HT en €	Montant total HT du projet en €	Co-financements acquis (a) ou sollicités (s) en €
SCIENCES	M2P2 UMR 7340	BOUVIN Pierre	<p><b>MELEM : Mesure en Ligne d'Émission par Prélèvement Direct</b></p> <p>Le projet d'équipement a pour but l'acquisition d'un appareil d'analyse des gaz émis par les procédés de conversion thermochimiques comme la gazéification thermique et la combustion. Le projet d'équipement permettra de faire des essais sans étape indirecte de collection. L'analyse en ligne directe des éléments traces qui peuvent être transportés dans le gaz permet de valider les systèmes de filtration mis en place. Dans la mise en place d'une économie circulaire, l'efficacité énergétique des procédés devient un enjeu clef. Les systèmes de filtration doivent donc être dans un compromis efficacité de filtration contre efficacité de consommation énergétique (pour le procédé lui-même et les impacts sur la filière totale). En développant une méthode d'analyse de gaz chauds en ligne, il sera possible d'analyser directement les gaz en tout point des différentes étapes de sa production puis de sa valorisation. En particulier, nous pourrions analyser les gaz émis sur les nouveaux brûleurs développés par la société FIVES pour s'adapter aux variations de compositions probables issues de la variété de composition des déchets. L'amélioration de la flexibilité sera un avantage compétitif certain.</p>	Région Sud PACA	176 000	220 000	Fonds propres (a) : 44 000 Région Sud PACA (s) : 176 000